

Du 2 au 22 mai 2022

Challenge en faveur des mobilités durables sur la région Grand Est

Inscriptions sur defi-jyvais.fr

Quel est l'objectif ?

Le Défi « J'y vais ! » a pour **objectif d'initier de nouveaux comportements vis-à-vis des déplacements, en favorisant les mobilités durables**. L'enjeu est de diminuer notre empreinte carbone lors de nos déplacements et ainsi améliorer la qualité de l'air.

Le Défi « Au boulot, j'y vais à vélo ! » est une déclinaison du Défi « J'y vais ! ».

Quand ?



Le Défi « Au boulot, j'y vais à vélo ! » se déroulera du **2 au 22 mai 2022**.

Quel est le principe ?

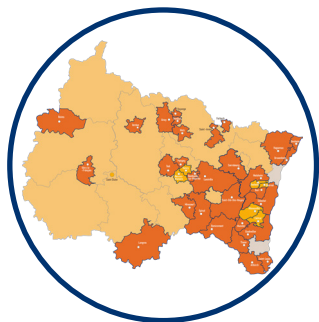


Comptabiliser le nombre de participants, de jours participés et les kilomètres domicile/travail parcourus à vélo pendant le Défi.
La participation est gratuite.

Pour qui ?



Il s'adresse aux structures de **3 salariés et plus**.



Où se déroule le Défi ?

Le Défi « Au boulot, j'y vais à vélo ! » se déroule au sein des territoires partenaires de l'événement dans la **région Grand-Est**. (Plus d'informations sur le site Internet : <https://defi-jyvais.fr>).

Comment participer ?

Pour participer au Défi, chaque structure doit s'inscrire sur le site Internet <https://defi-jyvais.fr> via un **référent Défi identifié** (ouverture des inscriptions début avril). Un « code établissement » sera fourni au référent. Il pourra ensuite donner ce code aux participants de sa structure, afin qu'ils puissent créer un compte et enregistrer leurs kilomètres parcourus directement sur le site du Défi.

Une action solidaire

L'ensemble des kilomètres parcourus par les participants du Défi « J'y vais ! », sera converti en **dotation financière** au profit d'une entité œuvrant dans les domaines des mobilités actives, solidaires, partagées ou inclusives.

Ne pas jeter sur la voie publique

Pour toute information complémentaire : <https://defi-jyvais.fr> - contact@defi-jyvais.fr